



Séance de simulation Avril 2022 (Ecole de SF et Ecole d'IADE du CHU de Nice)

Lieu : Fondation BELLET

10, avenue BANCO

06 300 Nice

Contact : 04-920-32-100 ou 113

esf@chu-nice.fr

Pour plus d'informations, notamment concernant l'accès à l'école :



<https://www.chu-nice.fr/professionnels-etudiants/ecoles-et-instituts-de-formation/sage-femme>

Le financement de la formation (8000 euros/an environ) est assuré par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'organisme gestionnaire est le CHU de Nice
L'école fonctionne en externat. Elle est située à La Fondation de BELLET, à l'Est de Nice, au-dessus du port. L'accès aux restaurants des différents établissements de santé est possible lors des stages. Sur la Fondation BELLET, une salle de repos est à disposition des étudiants lors des cours.

Courant 2027, l'Ecole de Sages-Femmes de Nice intégrera l'Université Côte d'Azur

Frais restant à charge des étudiants

- L'inscription à l'université de Nice Sophia-Antipolis
- Les trajets domicile-école et domicile-terrains de stages (certains terrains de stages sont hors département).
- Les éventuels hébergements à proximité de terrains de stage (notamment pour le stage long)
- L'achat des ouvrages et abonnements à des revues professionnelles.

Une bourse d'études peut être attribuée par la Région Sud en fonction du niveau des ressources.

Le statut d'agent de la fonction publique pour les étudiants de cycle 2 :

Suite au décret du 7 octobre 2016, les étudiants du 2e cycle bénéficient du statut d'agent public. A ce titre, ils bénéficient d'une indemnisation annuelle de 3277 € brut en 4e année et 4034 € brut en 5e année, ainsi que d'une participation aux frais de transport en période de stage, sous conditions

Formation au diplôme d'état de docteur en maïeutique

Ecole de sages-femmes

La profession de sage-femme

Disposant d'une capacité de diagnostic et d'un droit de prescription, les sages-femmes constituent une profession médicale à compétences définies.

6 domaines de compétences professionnelles :

- Prénatal : assurer le suivi médical de la grossesse
- Périnatal : assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance
- Postnatal : assurer le suivi médical de la période postnatale
- Gynécologique : assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception, et la promotion de la santé sexuelle et reproductive
- Recherche : adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique
- Générique : agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

L'exercice professionnel

Au regard de la place importante que la sage-femme occupe auprès des femmes, les modes d'exercice de celle-ci sont très variés :

En France en 2023 :

- 57 % d'exercice salarié à l'hôpital
- 25% d'exercice libéral
- 10% d'exercice mixte
- 8% autres exercices

Admission

Accès classique via LAS et PASS

Sont autorisés à s'inscrire en 2ème année de maïeutique :

Les étudiants ayant validé une première année dans une Licence Accès Santé (LAS) ou dans un Parcours Accès Spécifique Santé (PASS), ayant bénéficié d'une sélection aux épreuves MMOP et étant sélectionné pour la filière Maïeutique

Les étudiants ayant validé une 2^{ème} ou 3^{ème} année dans une Licence Accès Santé (LAS), ayant bénéficié d'une sélection aux épreuves MMOP et étant sélectionné pour la filière Maïeutique

Accès via le dispositif passerelle

Sont autorisés à s'inscrire les candidats ayant présenté un dossier de candidature en vue d'une admission directe en deuxième ou troisième année des études de sage-femme et être admis, selon les modalités de l'arrêté du 24 mars 2017, modifié par l'arrêté du 27 décembre 2018 et l'arrêté du 13 décembre 2019



La formation

Les études se composent en trois cycles :

Cycle 1 : 2ème et 3ème année

Il comprend 6 semestres (dont les 2 semestres de PASS/LAS). Il comporte un socle fondamental de sciences médicales générales spécifique au 1^{er} cycle, un parcours personnalisé et les 6 domaines de compétences professionnelles

Cycle 2 : 4ème et 5ème année

Il comprend 4 semestres. Il comporte un approfondissement des 6 domaines de compétences professionnelles, notamment dans le cadre des situations complexes

Cycle 3 court : 6ème année

Il est délivré après un stage long (6 mois) et la soutenance avec succès d'une thèse d'exercice

Le dispositif pédagogique

L'acquisition des connaissances et leur appropriation par les étudiants nécessitent un travail dans la durée et une compréhension des mécanismes qui les sous-tendent. Les enseignants font appel à différentes méthodes et outils de mémorisation des connaissances, en utilisant des approches variées : cours magistraux, TD, TP, simulations, aide au raisonnement, jeux de rôles, analyse de situations vécues en stage permettent de développer une attitude réflexive chez l'étudiant et contribuent fortement à la construction des compétences professionnelles.

Les stages débutent dès la 2^{ème} année et augmentent en durée tout au long du cursus